

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 15 DECEMBRE 2022**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2022-06-11- DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) – ZA PARC DE HAYE-  
AGREMENTS DE CESSIONS**

**DATE DE CONVOCATION : 8 DECEMBRE 2022**

**DATE DE PUBLICATION : 20 DECEMBRE 2022**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), GUINAY Séverine (ayant la suppléance de PIERSON Marianne), LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de BOCANEGRA Jorge), STAROSSE Jean Luc, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HEYOB Olivier), PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ à compter de la 2022.06.30), RIVET Lionel, LE PIOUFF Lydie (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika à compter de la 2022.06.30), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, DOHR Hervé, ERZEN Gérald, HEYOB Olivier, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2022.06.29 : 7 avis de procuration. De la 2022.06.30 à la fin : 8 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	3 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Patrice KNAPEK
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2022.06.29 : 55 Présents. De la 2022.06.30 à la fin : 54 Présents.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	62 Votants

La Communauté de Communes Terres Toulaises a confié à la SEBL GRAND EST la mission d'aménagement de la zone d'activité du PARC DE HAYE, par un traité de concession notifié le 11 mars 2020.

Préalablement, l'établissement public foncier du Grand Est (EPFGE), s'est rendu propriétaire en septembre 2016 de la zone d'activité du PARC DE HAYE, en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec la CC2T.

Depuis le 30 juin 2020, la SEBL GRAND EST est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZAE DU PARC DE HAYE.

Pour mémoire, sur cette zone d'activité, le Conseil Communautaire a été amené à approuver les agréments de cessions suivants :

**Le 8/04/2021** : cessions à la SAS LES MASKOUTAINS, SCI LOR'MR, SCI CM IMMO, SCI BENTZ IMMO, SA Louis SCHROLL, SARL SMI, MENUISERIE VIBRAC, société ISL, SCI HOREMHEB, SARL ROUTE HENRY.

**Le 13/12/2021** : cessions à la SAS LBI3 et SCI GRG IMMO LORRAINE

**Le 6/10/2022** : cession à la SCI LOUCOL

Le présent agrément de cession, doit permettre les transactions suivantes :

- **Acquisition par la SCI N'ZO** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 421 712.50 € (soit 506 055 € TTC) d'un ensemble immobilier sur un terrain d'une surface totale de 17 398 m<sup>2</sup>- parcelles AD 40 et AD 51. Le terrain est acheté par la SCI N'ZO pour la société ECOREFER. La cession doit intervenir avant le 31 décembre 2022.
- **Acquisition par la SCI FR 54 IMMO** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 85 237 € (soit 102 284.40 € TTC) d'un ensemble immobilier sur un terrain d'une surface totale de 1 730 m<sup>2</sup>- parcelle AK 91. Le terrain est acheté par la SCI FR 54 IMMO pour la société 2 CBTP. La cession doit intervenir avant le 31 décembre 2022.
- **Acquisition par la SCI MATHIEU ROBIN** auprès de la SEBL GRAND EST pour un montant hors taxes de 182 000 € (soit 218 400 € TTC) d'un ensemble immobilier sur un terrain d'une surface totale de 5 200 m<sup>2</sup>- parcelle AI 54. Le terrain est acheté par la SCI MATHIEU ROBIN pour la société ROBIN PL. La cession doit intervenir avant le 31 décembre 2022. Cette SCI dispose d'un droit de préférence pour une parcelle de 4 500 m<sup>2</sup> au prix de 35€ HT/m<sup>2</sup>, ce durant 2 ans après la vente de l'ensemble immobilier de 5 200 m<sup>2</sup>.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :**

- **Donner son agrément sur les cessions au profit des SCI N'ZO, FR 54 IMMO et MATHIEU ROBIN ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX